

Question orale :
Action du Département face à la précarité alimentaire

Intervention de Fatiha Aggoune
Présidente du groupe Val-de-Marne en commun – PCF et Citoyen·nes

Monsieur le Président,

Chers collègues,

Les chiffres de la précarité alimentaire pour 2023 sont alarmants. Un Français sur trois déclare s'être déjà privé de repas pour des raisons financières. 7 millions de personnes dépendent de l'aide alimentaire dans notre pays. Nous sommes régulièrement interpellés par nos concitoyens à ce sujet.

C'est la conséquence directe de l'inflation sur les produits alimentaires : +21% en deux ans ! Une situation sur laquelle nous avons déjà alerté lors de l'audition de la Préfète, le 13 novembre dernier.

Certes, **le gouvernement nous parle aujourd'hui d'un « ralentissement » de la hausse des prix.** Mais pour l'instant, les marques continuent surtout à demander de nouvelles augmentations de tarifs ! Et même si nous sortions de la crise inflationniste, on peut craindre que nombre de produits ne reviennent jamais à leur niveau de prix antérieur.

Le Département du Val-de-Marne doit se saisir pleinement de cette situation.

D'abord, il est essentiel de **renouveler et renforcer le soutien départemental à l'ensemble des associations menant des actions de solidarité**. Nous pouvons être fiers de nos bénévoles, qui aident des dizaines de milliers de Val-de-Marnais à garder la tête hors de l'eau, à nourrir les familles. C'est le sens de l'aide supplémentaire pour les Restos du Cœur que nous avons proposé à nouveau lors de la Commission permanente du 27 novembre 2023. Plus largement, **nous sommes prêts à appuyer tout type d'initiative en faveur des associations** – subventions, aide au développement du bénévolat, partenariats avec les services départementaux...

Pour combattre la précarité alimentaire, **notre collectivité doit aussi innover, et mettre en place de nouvelles politiques publiques** répondant aux besoins des Val-de-Marnais

Nous pourrions créer un Chèque Val-de-Marne Alimentation, permettant aux bénéficiaires éligibles (à déterminer sur la base du quotient familial) de **réaliser des achats alimentaires de première nécessité dans les commerces du Val-de-Marne partenaires**.

Ce Chèque pourrait être **cofinancé par le Département et l'État**, en allant chercher des financements dans le cadre de l'appel à projet national « Mieux Manger pour tous ».

Ce dispositif pourrait aussi s'établir **en partenariat avec la Chambre de commerce du 94**, afin d'inclure l'ensemble des acteurs et d'étudier la possibilité d'une contribution du tissu économique local à l'opération.

Nous pourrions ainsi **faire d'une pierre deux coups** : permettre aux familles populaires de s'alimenter correctement, tout en soutenant nos commerçants du Val-de-Marne.

Des dispositifs similaires sont actuellement mis en place par plusieurs départements : la Seine-Saint-Denis (en partenariat avec Action Contre la Faim), la Somme, la Haute Garonne. C'est aussi le cas de communes, y compris dans notre département. Cela nous laisse la possibilité d'envisager des partenariats.

Monsieur le Président, le rôle de l'Opposition est d'approuver les choix opérés qui semblent bons pour les Val-de-Marnais, de contester les mauvais, mais aussi d'être force de propositions. C'est le sens de cette question orale.

Êtes-vous prêt à étudier la mise en place d'un Chèque Val-de-Marne Alimentation ?

Je vous remercie.